

COMITÉ NATIONAL PILOTE D'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE

sous l'égide du
COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE
POUR LES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

Publication de l'Avis 9 du C.N.P.E.N. Métavers : enjeux d'éthique

Paris, le mercredi 3 avril 2024 - Le Comité National Pilote d'Éthique du Numérique (C.N.P.E.N.) annonce aujourd'hui la publication de son Avis abordant les enjeux d'éthique des métavers, offrant ainsi un éclairage et des recommandations sur ces univers numériques immersifs en plein essor. Cette publication intervient dans un contexte où les métavers se multiplient et suscitent un intérêt croissant au sein de la société. Ces espaces immersifs reposent sur des technologies et des applications déjà existantes, telles que la réalité virtuelle, les jeux vidéo et les réseaux sociaux, et soulèvent des interrogations sur les enjeux d'éthique concernant la personne, la société et l'environnement.

« Les métavers représentent un potentiel immense, mais nous devons aborder ces espaces numériques avec prudence et responsabilité », déclare Serena Villata, co-rapporteuse de l'Avis, membre du C.N.P.E.N. et chercheuse C.N.R.S.-Inria spécialiste d'intelligence artificielle. *« Leur nature immersive peut influencer profondément nos vies, pour le meilleur comme pour le pire. Nous sommes à un moment charnière où nous devons garantir que les valeurs éthiques guident leur développement. »*

L'Avis du C.N.P.E.N. met en lumière les tensions éthiques majeures liées aux métavers, soulignant la nécessité d'une action collective immédiate. *« Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer les risques potentiels que représentent les métavers, notamment en ce qui concerne le respect des droits individuels, la protection des données personnelles, la propagation de discours haineux manipulateurs et discriminants, et les impacts environnementaux »,* explique Pascal Guitton, Professeur émérite de l'Université de Bordeaux et également co-rapporteur de cet Avis.

À travers une approche multidisciplinaire, ce neuvième Avis du C.N.P.E.N. offre une analyse approfondie des implications éthiques des métavers et propose une série de recommandations pour guider le développement futur de ces environnements numériques. *« Il est impératif que toutes les parties prenantes s'engagent dans une réflexion profonde et continue sur la manière de construire des métavers qui reflètent nos valeurs fondamentales de liberté, d'autonomie et d'équité. Cela suppose non seulement d'appréhender les enjeux d'éthique mais également de penser un cadre légal adapté à ce domaine émergent. »,* souligne Célia Zolynski, co-rapporteuse de l'Avis, membre du comité et Professeure agrégée de droit privé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Nous sommes toutes et tous concernés par ces enjeux d'éthique du déploiement des métavers. Le CNPEN invite donc les entreprises, les chercheurs, les décideurs et les usagers à les intégrer dès à présent dans leurs propres réflexions.

L'Avis complet, y compris les recommandations détaillées, est disponible sur [le site institutionnel du C.N.P.E.N.](#)

À propos du Comité national pilote d'éthique du numérique (C.N.P.E.N.)

Le Comité national pilote d'éthique du numérique (C.N.P.E.N.) a été créé en décembre 2019 à l'initiative du Premier ministre et placé sous l'égide du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (C.C.N.E.). Il est constitué de personnalités du monde académique, industriel et institutionnel. Experts du numérique, de la technologie, du droit, de l'économie, de la philosophie, du langage, de la logique, de la médecine, tous concourent à une réflexion éthique rendue indispensable par le développement du numérique et participent ainsi à éclairer le débat public.

Les Avis du C.N.P.E.N. concernent par exemple les technologies de reconnaissance faciale, posturale et comportementale (adopté le 20 novembre 2023), les systèmes d'intelligence artificielle générative (adopté le 30 juin 2023) ou encore la rétroactivité d'un changement de nom dans les documents scientifiques numériques (adopté le 26 juin 2023). Le C.N.P.E.N. a aussi publié des Avis conjointement avec le C.C.N.E., comme sur les enjeux d'éthique de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le champ du diagnostic médical (adopté le 23 novembre 2022) et des plateformes de données de santé (adopté le 28 février 2023).

66 rue de Bellechasse

01 42 75 66 42

www.ccne-ethique.fr/fr/cnpen